



AVIS DE CONVOCATION

Séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Athanase

Aux membres du conseil :

Madame : Karole Thibault
Messieurs : Mario Patry, André St-Pierre, Claude Patry,
Denis Sansoucy, Marcel Tringle, Denis Patry

Madame, Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est donné par le soussigné, Marc Leblanc, LL.B., directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Athanase qu'une séance extraordinaire du conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes, par le soussigné, pour être tenue à la salle du conseil au complexe municipal, **le mercredi 24 août 2022, à 19 h 00**, et qu'il y sera pris en considération le sujet suivant, à savoir :

- Contrat de déneigement des chemins d'hiver

DONNÉ À SAINT-ATHANASE, CE 22^e JOUR D'AOÛT 2022

Marc Leblanc, LL.B.
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE NOTIFICATION D'UN AVIS SPÉCIAL

Je, soussigné, Marc Leblanc, LL.B., directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Athanase, certifie sous mon serment d'office que cet avis spécial a été notifié au maire, Monsieur Mario Patry, à la conseillère Madame Karole Thibault, aux conseillers Messieurs André St-Pierre, Claude Patry, Denis Sansoucy, Marcel Tringle et Denis Patry, en leur transmettant copie par voie électronique à leur adresse courriel respective.

EN FOI DE QUOI, j'é mets de certificat ce 22^e jour du mois d'août 2022.



Marc Leblanc, LL.B.

Directeur général et greffier-trésorier